



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 20 juillet 2018
affiché ou publié le vendredi 20 juillet 2018
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180712-lmc1H21128H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H21128H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 12 juillet 2018

n° 112-18

Objet : RD - Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la place de la Gare à Chambéry

- date de convocation le 06 juillet 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi douze juillet à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-les-Eaux

Chambéry

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar

Cognin

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoaz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Sylvie Vuillemermet

La Ravoire

Frédéric Bret - Marc Chauvin

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Luc Meunier

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemermet - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Luc Berthalay - de Christian Gogny à Xavier Dullin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Marie Perrier à Annick Bonniez

- conseillers excusés : 8

Michel André - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Philippe Dubonnet - Maryse Fabre - Daniel Grosjean - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 12 juillet 2018

délibération n° 112-18

objet **RD - Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la place de la Gare à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le Bureau du 3 mai 2018 a approuvé le lancement de la consultation pour la première tranche des travaux d'aménagement de la place de la Gare à Chambéry.

Le projet d'aménagement consiste à requalifier la place de la Gare depuis la rue Sommeiller jusqu'à l'avenue de la Boisse à hauteur du carrefour avec l'avenue du Maréchal Leclerc.

En lien avec le futur pôle d'échanges multimodal de la gare, ce secteur accueillera :

- des espaces d'attente et des zones plantées et arborées pour créer un aménagement de qualité, convivial et marquant l'entrée dans la ville depuis la gare,
- de larges espaces piétons sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un revêtement qualitatif de type béton désactivé,
- des cheminements vélos sécurisés en connexion avec la voie verte créée le long de la Leysse,
- des lieux de dépose-minute pour les voyageurs SNCF,
- une zone de stationnement réservée aux taxis,
- des places de stationnements au niveau des commerces de la place de la Gare,
- des quais bus accessibles,
- un nouvel éclairage public fonctionnel et d'ambiance,
- du mobilier d'embellissement : banquettes et plots en béton permettant une assise et jouant un rôle de protection vis-à-vis des piétons.

Pour réaliser cet aménagement, les travaux sont allotés en trois lots :

- lot 1 : terrassement, voirie, réseaux divers et revêtement enrobé,
- lot 2 : revêtements béton et dallage, mobilier urbain et espaces verts,
- lot 3 : éclairage public et contrôle d'accès.

La consultation des entreprises s'est déroulée selon la procédure des marchés à procédure adaptée et durant la période du 24 mai au 5 juin 2018.

En application des critères de jugement définis dans le règlement de consultation, l'analyse des offres a conduit la commission d'appel d'offres réunie le 28 juin 2018 à donner un avis favorable à l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

- lot 1 : groupement Blondet TP/PL Favier pour un montant de 570 000,00 € HT,
- lot 2 : groupement Gonthier/Sols Savoie pour un montant de 614 194,02 € HT,
- lot 3 : entreprise SEB pour un montant de 152 872,55 € HT.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018, déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appels d'offres du 28 juin 2018,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment son article 27,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue les trois lots du marché de travaux pour l'aménagement de la place de la Gare à Chambéry conformément à la proposition ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché à venir et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 112-18

Objet de l'acte : RD - Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la place de la Gare à Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 12 juillet 2018

Annexe : PERIMETRE AMENAGEMENT PLACE DE LA GARE A CHAMBERY;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180712-lmc1H21128H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21128H1

Date de transmission en Préfecture : 20 juillet 2018

Date de réception en Préfecture : 20 juillet 2018